

## **LA FORMATION DE LA PCR DE NIVEAU 3 : IMPACT DE L'ARRETE DU 06/12/2013, CONTENU DE LA NOUVELLE FORMATION RETOUR D'EXPERIENCE DES 6 PREMIERS MOIS**

**Philippe TRANCHANT**

TECHMAN Industrie  
CHINON  
[ptranchant@Onet.fr](mailto:ptranchant@Onet.fr)

L'application de l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif à la formation de la PCR a fait évoluer celle-ci de façon significative.

Le contenu de la formation, les niveaux, secteurs et options, les méthodes d'évaluation, le suivi des PCR ... ainsi que la certification des organismes de Formation, sont autant de points qui ont fait l'objet d'évolutions.

Techman Industrie réalise des formations initiales ou de renouvellement de PCR en niveau 3 (relatif aux Installations Nucléaires de Base) dans le secteur « Réacteur Nucléaire » depuis janvier 2016, moment où l'ancien référentiel a été abrogé.

Ces quelques mois d'expérience dans cette nouvelle formation permettent ainsi de réaliser une synthèse du nouvel arrêté, tant sur les points positifs liés à ces changements, que sur les difficultés rencontrées.